



Le dispositif ACT

« Un Chez Soi d'Abord Loiret – Orléans Métropole »

recrute un Médecin Psychiatre à 0.25 ETP en CDI

L'employeur :

Les ACT « Un Chez Soi d'Abord Loiret » sont gérés par un Groupement de Coopération Sociale et Médicosociale (GCSMS) composé de l'EPSM Georges Daumézon et des associations APLEAT-ACEP et AIDAPHI, spécifiquement créé à cet effet.

L'établissement :

Les ACT « Un Chez Soi d'Abord » accompagnent des personnes en situation de précarité, atteintes de troubles sévères de santé mentale, associés ou non à des conduites addictives.

L'objet de l'accompagnement est de proposer un logement au plus près du choix du lieu de vie de la personne, dans un objectif de rétablissement.

L'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 55 places dont la montée en charge sera progressive sur 2 ans.

Méthodologie propre aux ACT-Un Chez Soi d'Abord :

- Équipe pluridisciplinaire ayant un management participatif et collaboratif horizontal,
- Interventions basées sur le concept du rétablissement : décloisonnement des pratiques sanitaires, sociales, médico-sociales, le locataire est acteur de son parcours de vie et de soins, tout en s'appuyant sur l'entraide mutuelle...
- Interventions basées sur le Plan Individuel de Rétablissement élaboré par le locataire avec le soutien de l'équipe pluridisciplinaire
- Interventions basées sur l'approche de la réduction des risques.



Situation du poste :

Poste à pourvoir dès que possible

Le médecin psychiatre exerce son activité au sein du dispositif ACT « Un Chez Soi d'Abord Loiret » en CDI à 0.25 ETP (8h40 hebdomadaires), en présentiel.

Le médecin psychiatre est placé sous la responsabilité directe du directeur

Le médecin psychiatre travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du dispositif.

Le poste est ouvert dans le cadre d'un recrutement par le GCSMS.

Missions et Activités principales :

Le médecin psychiatre est membre d'une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmiers, de travailleurs sociaux, d'un pair aidant, d'un directeur et d'un coordonnateur. Il / elle porte la responsabilité médicale au sein du dispositif.

Il / Elle a pour vocation d'accompagner au rétablissement des personnes accompagnées du dispositif et d'offrir des soins de réadaptation et de soutien dans la vie quotidienne, ainsi qu'un accompagnement social à l'insertion. Les membres de l'équipe pluridisciplinaire mettent à contribution, de façon horizontale et organisée leurs expertises complémentaires pour aider chaque personne, de façon très individualisée, à rencontrer ses propres objectifs et à se rétablir.

Spécifique à sa fonction :

- Peut assurer des consultations au domicile ou dans le lieu de vie des personnes, évaluer, poser un diagnostic, assurer le suivi, prescrire un traitement et en organiser l'administration.
- Participe de la réflexion collective avec son regard médical et /ou psychiatrique, comme outil d'analyse et grille de lecture d'une situation et étayage de l'équipe.
- Accompagne au rétablissement en se basant sur les choix de la personne et au travers de la construction du Plan Individuel de Rétablissement.
- Construit un réseau privilégié avec les services de santé mentale en particulier dans l'organisation d'un parcours de soins coordonné avec les dispositifs de soins de droit commun (CMP, services d'hospitalisation, centres



experts de réhabilitation psychosociale, addictologie, psycho-trauma, autres...).

- Met à jour le dossier médical et communique à l'équipe les soins en cours.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire au fonctionnement horizontal, vous contribuez à la réalisation des missions transversales suivantes :

Créer et entretenir le lien :

- Favorise le lien avec la personne sur la base d'une relation équitable.
- Veille à garantir une relation où chacun s'apporte mutuellement.
- Veille à garantir une relation où le soutien se partage.
- Interface entre la parole des personnes et celle de ses collègues de l'équipe.

Accompagner à l'identification et à l'évaluation des besoins

- Accompagne l'écriture et l'actualisation du Plan de Rétablissement Individualisé.
- Accompagne dans l'environnement de la personne l'évaluation de l'étayage nécessaire au soutien des activités de la vie quotidienne et domestique (repas, entretien ménager, épicerie, lavage, etc.), de la gestion de la santé, du budget, des loisirs...

Accompagner dans le parcours de rétablissement :

- L'accès et le maintien dans le logement,
- L'accès et le maintien des droits,
- L'accès aux soins,
- L'accès aux loisirs, aux liens sociaux et la citoyenneté.
- Tout en respectant la temporalité, les compétences, les choix et les sensibilités de la personne.

Travail en équipe :

- Participe aux échanges et retours d'informations lors de la réunion hebdomadaire, aux réunions de suivi de projets individuels et réunions institutionnelles.
- Participe à une prise de décision partagée.
- Participe à alimenter le dossier individuel dans un souci de transparence de la personne accompagnée et dans le respect du secret professionnel.
- Participe au travail de rédaction des bilans et des Plans de Rétablissement Individualisés.



- Participe aux partages des savoirs et des compétences.
- Participe aux formations de l'équipe.

COMPETENCES/CONNAISSANCES :

- Diplôme d'Etat de Docteur en médecine
- Connaissance du réseau partenarial, des services de santé mentale ainsi que des diverses ressources communautaires du territoire.
- Connaissances des particularités de l'accompagnement de personne en situation d'exclusion sociale.
- Connaissance des principes du rétablissement (accompagnement par la formation possible)
- Compétences en réduction des risques.
- Connaissance en informatique.
- Permis B

Conditions particulières :

Rémunération et conditions de travail en référence à la Convention Collective Nationale du 15 mars 1966, selon ancienneté et diplôme.

Candidature à envoyer à Monsieur Rémi SABLON, directeur : remi.sablon@ucsa45.com